

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2016)
Heft: 2124

Buchbesprechung: Le mirage des longues études [Rudolf Strahm]

Autor: Guyaz, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soigneusement évité d'aborder ces questions. Et l'USP persiste à prôner une politique qui condamne à terme une

agriculture durable, alors que cette dernière préserve les sols et respecte les équilibres naturels.

Et il s'est trouvé une majorité de députés (UDC, PDC et une partie des libéraux-radicaux) pour soutenir cette initiative.

La formation duale, nouvel Eldorado suisse

Le mirage des longues études, un stimulant livre de Rudolf Strahm

Jacques Guyaz - 05 juin 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29427>

Pendant longtemps, la banque helvétique formait un voile qui cachait la réalité de la Suisse aux yeux de l'étranger. La presse des autres nations considérait notre prospérité exclusivement à l'aune de nos entreprises financières, comme si nous étions une sorte de Jersey ou de Bahamas échouées au cœur du continent.

La fin du secret bancaire a déchiré ce voile, aussitôt remplacé par un autre lieu commun, certes beaucoup plus agréable à entendre: nous sommes un pays riche grâce à l'apprentissage, à la formation duale, ce mélange de l'acquisition de savoir-faire dans l'entreprise et de connaissances à l'école.

Dans son dernier livre, *Le mirage des longues études*, Rudolf Strahm défend cette thèse avec vigueur. Il constate que les pays d'Europe à faible taux de chômage des jeunes valorisent l'apprentissage et connaissent des systèmes plus ou moins développés de formation duale. C'est le cas du bloc germanique formé de la

Suisse, de l'Autriche et de l'Allemagne - Strahm insiste sur cette unité des pays de culture allemande - ainsi que des Pays-Bas et du Danemark.

Partout ailleurs la formation professionnelle s'effectue dans des écoles à plein temps. C'est ainsi que la Finlande, régulièrement en tête des enquêtes Pisa pour la qualité de son enseignement secondaire, connaît un taux élevé de chômage des jeunes et n'a pas de formation duale. Rudolf Strahm souligne que le taux de chômage croît en Suisse du Bodan au Léman, tout comme le taux d'universitaires. Genève, canton le plus rétif à l'apprentissage, est aussi celui où le chômage est le plus élevé.

Le rôle très positif de l'apprentissage en Suisse est une évidence que Rudolf Strahm développe brillamment. Il vaut mieux avoir des professionnels bien formés qui travaillent que des titulaires de diplômes universitaires, chômeurs aux débouchés incertains comme dans certains pays voisins. Aux yeux de

Strahm, la France avec son chômage de masse et ses universités surpeuplées est un contre-exemple absolu.

Mais avant de remplacer l'évangile du secret bancaire par celui de la formation duale, il vaut la peine d'y regarder de plus près.

Et d'abord ne pas confondre corrélation et relation de cause à effet. Si l'apprentissage est très développé en Suisse orientale, c'est aussi en raison d'un tissu ancien de PME industrielles très performantes qui ont un besoin important de techniciens qualifiés. Si les études universitaires sont plus développées en Suisse romande, la présence d'un environnement économique orienté vers les services, les sièges d'entreprises et la recherche y est pour beaucoup. D'ailleurs Bâle-Ville et Zurich ne forment proportionnellement pas davantage d'apprentis que les cantons romands, comme le montrent les chiffres citées par Strahm lui-même.

Le long de l'Arc jurassien, les

entreprises horlogères emploient beaucoup de frontaliers et d'horlogers français. Ceux-ci sont formés dans leur pays au sein de lycées professionnels et nous n'avons jamais lu que la qualité de leur travail était inférieure à celle des horlogers formés dans un environnement dual en Suisse.

L'auteur considère que la culture de l'innovation dans les entreprises helvètes est largement due au savoir-faire des professionnels issus de l'apprentissage. On pourrait aussi soutenir que les entreprises suisses sont parmi celles qui recrutent le plus de

cadres et de chercheurs à l'étranger et que la culture cosmopolite qui en résulte est aussi un facteur majeur de réussite.

Par contre, Strahm a raison de mettre en évidence le rôle fondamental pour l'économie suisse de la formation dite «*tertiaire B*». Le *tertiaire A* regroupe les diplômes universitaires et ceux des HES, soit 28'500 personnes en 2012. Le *tertiaire B*, lui, comprend tous les diplômés des écoles techniques post-apprentissage ou des examens fédéraux de brevet et de maîtrise, soit 27'000 titulaires en 2012. Le diplôme d'expert-comptable

entre dans cette catégorie. En comparaison internationale, ces titres sont dans une zone grise, n'apparaissent nulle part, alors que le diplôme d'expert-comptable, pour ne prendre qu'un exemple cité par Rudolf Strahm, est ailleurs un titre universitaire, quasiment l'équivalent d'un doctorat (Ph.D.), dans d'autres systèmes d'enseignement.

Cet ouvrage passionnant a le mérite de mettre l'accent sur un des points (très) forts du système de formation suisse. Mais évitons de considérer que notre système d'apprentissage est le seul responsable de notre très bon niveau de vie.

«Le Courrier» dérape sur la liberté de la presse

L'ultimatum de la CGT prenant en otage les quotidiens français est intolérable

Jean-Daniel Delley - 04 juin 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29423>

Le quotidien *Le Courrier* se réclame de la presse alternative. A juste titre puisqu'il s'efforce d'aborder des actualités que ses confrères négligent parfois. «*L'essentiel, autrement*», ainsi formule-t-il sa carte de visite.

Son éditorial du 31 mai dernier interprète cet «*autrement*» de manière bien peu compatible avec la liberté de la presse et l'éthique journalistique. Commentant la situation politique et sociale en France, Benito Perez qualifie de «*maladroite*» la grève dans les imprimeries des journaux

«*ayant boycotté une tribune syndicale*».

Rétablissementsons les faits. Le 26 mai dernier, les quotidiens nationaux français n'ont pas paru. Une grève des imprimeurs a en effet sanctionné leur refus d'une exigence du syndicat du livre: reproduire intégralement, sous forme de tribune, un texte du secrétaire général de la CGT. Seule *L'Humanité*, qui l'a publié, échappe au boycott.

Simple maladresse? Non, une action scandaleuse, déjà conduite en 2010 à l'occasion

du projet de réforme des retraites du gouvernement Fillion. Une action condamnée par l'ensemble des quotidiens, de gauche comme de droite, car elle met en cause la liberté de la presse. Et qui montre que la CGT n'a pas encore soldé son passé stalinien.

Boycott d'une tribune syndicale? Rien de tel puisque le refus de publier, telle une *Feuille d'avis officielle*, une communication des partis et des syndicats est une pratique constante de tous les éditeurs - et d'autant plus sous la menace.